COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 Novembre 2018

Le six novembre deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjoints et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE, Mr LEDUC, Mr LIROT, Mr CAVAGNE, Mme BIT, Mr MANOUVRIER, Mr METZLAFF, Mme TROUILLET, Mr RETUREAU, Mr FUSTIER, Mme GAILLIARD, Mme FOMBARON.

Etaient absentes:

Mme ROLLAND, Mme BELLE.

Pouvoir (1):

Mme ROLLAND Nathalie → Mme DABADIE Marie-Jeanne

Secrétaire de séance : Mr BELLE Max

Date de la Convocation: 30 Octobre 2018

I/ Acquisition de terrains à la société des autoroutes Rhône Alpes - AREA

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement d'un îlot Route de la Croix de May et afin d'élargir la partie des points propres, il est nécessaire d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section C n°1386 d'une contenance de 589m2 appartenant à la société des autoroutes Rhône-Alpes – AREA au prix de 1,00€ le m2 soit 589,00€. Le reste de la parcelle étant acquise par Mr BELLE Serge. Voté à l'unapimité

II / Admission en non-valeur (budget Commune)

Mr VALENTIN André-Jacques, trésorier a dressé un état à admettre en non-valeur concernant divers redevables pour un montant de 63,89€. Voté à l'unanimité

III/ Indemnité pour perte de récolte (foin) à Mr LETY Michel suite à dégâts occasionnés par les travaux de renouvellement de la conduite d'eau sur la Commune de Saint Vérand Le Maire informe l'assemblée de la demande de Mr LETY Michel concernant les dégâts occasionnés par les travaux de renouvellement de la conduite d'eau sur la Commune de Saint-Vérand au cours de l'année 2012. Il serait souhaitable de régulariser cette situation et de verser à Mr LETY Michel une indemnité pour perte de récolte de 150€. Voté à l'unanimité

IV/ Commission de contrôle pour la gestion des listes électorales/ Désignation des membres :

Avec la réforme des listes électorales qui entre en vigueur le 1^{er} Janvier 2019, il convient de mettre en place une commission de contrôle au plus tard le 10 Janvier 2019. Celle-ci est composée de trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste. Celle-ci se réunira la 1^{ère} fois entre le 02 et 05 Mai 2019. Elle doit obligatoirement se réunir une fois par an si aucun scrutin n'a lieu dans l'année.

Le Conseil Municipal, désigne :

- Liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges :
 - o Mme BIT Marie-Line,
 - o Mme ROLLAND Nathalie.
 - Mme TROUILLET Isabelle.
- 2ème liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges :
 - Mme GAILLIARD Martine,
 - o Mme FOMBARON Cécile.

Une information sera communiquée aux membres désignés. Voté à l'unanimité

V/ Subvention exceptionnelle allouée à la FNACA

Dans le cadre du centenaire de l'armistice du 11 Novembre, la commune ne pouvant acquérir les bleuets, il a été proposé à l'association FNACA d'en faire l'acquisition et la collecte. Une vente a eu lieu le 01 Novembre et aura également lieu le 11 Novembre. L'argent collecté sera reversé intégralement. Une subvention de 100€ sera versée à la FNACA au titre de participation à l'acquisition de ces bleuets.

Voté à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- <u>Salle multi-activités</u>: Un avenant n°1 a été signé avec l'entreprise TOMAI concernant le gros œuvre-maçonnerie pour un montant de 17 899,12€ soit 21 478,94€TTC. Les travaux se déroulent selon le planning et les délais sont respectés. Une réunion de planification est prévue le 07 Novembre 2018 concernant les travaux d'aménagements extérieurs et des voiries (rue des géraniums et rue des roses) ceci, afin d'anticiper la désignation d'un lieu de remplacement pour les séances du conseil municipal et des mariages, une autorisation devant être demandée à la Préfecture
- Cérémonie du 11 Novembre : Rassemblement place de la mairie à 10H00. Départ du cortège 10h10. Cérémonie au monument aux morts à 10H30mn. Diffusion de la chanson « Le Soldat » de Florent PAGNY chantée par les enfants de l'école. Lecture d'un texte rédigé par une élève de seconde du Lycée La Saulaie. Par ailleurs, les cloches de toutes les églises du territoire sonneront à 11H11mn pendant 5 mn. Monsieur le Maire remercie Mme FREI pour son implication dans la préparation de l'exposition du centenaire de l'armistice ouverte au public en salle du conseil. Les dessins et les lettres rédigées par les élèves des classes de CM2 seront exposées en salle de restauration à l'occasion de la cérémonie puis ensuite en salle du conseil.

<u>Transfert des compétences</u>: Le Maire rappelle que suite aux différents transferts de compétences voulus par le Gouvernement puis imposés par les lois pour une meilleure équité des habitants d'un même territoire, cela aura des incidences certaines sur nos concitoyens.

Pour l'eau et l'assainissement (compétence transférée de la commune à la SMVIC), les prévisions tarifaires pour 120 m3 seraient les suivantes:

- o Assainissement : de 140€ en 2018 à 315€ en 2024 soit une différence de 175€ sur 6 ans puis de 7€ / an de 2024 à 2028.
- o Eau : de 154€ en 2018 à 211,15€ en 2024 soit une différence de 57,15€ sur 6 ans puis de 6€ / an de 2024 à 2028.

Concernant le transfert de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) de l'Etat aux Intercommunalités, le montant n'est pas encore arrêté sachant qu'il faudrait envisager une enveloppe de 500 000€ environ / an pour réaliser les travaux.

- Mme FREI Marie-Hélène informe l'assemblée :
 - De l'ouverture de Bazard land le 22 novembre à la place de Totem et du cabinet d'infirmières Victorianne au 163 Rue J.Vaucanson,
 - Que les demandes de subvention aux associations seront envoyées début janvier pour retour en mairie courant février 2019. Un courrier de l'ADMR a été adressé en mairie concernant les loyers qui sont acquittés par cette association. En effet, Mr Jean-Louis MANOUVRIER souhaite que toutes les associations qui utilisent des bâtiments communaux soient soumises aux mêmes règles. La décision sera prise ultérieurement.
- Mme DABADIE Marie-Jeanne rappelle à l'assemblée que la séance de remise à niveau du code de la route organisée par le CCAS a réuni une trentaine de personnes. Les personnes présentes ont été ravies de cette prestation.

De plus, elle informe l'assemblée que tous les enseignants seront en grève le 12 Novembre et qu'il y aurait lieu de mettre en place un service d'accueil.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme GAILLIARD souhaiterait savoir si le poteau ERDF situé le long de la Route d'Izeron sera réparé. Celui-ci est situé dans le domaine départemental. Elle s'interroge sur le manque de place de la recyclerie. Un projet de transfert est à l'étude. Des démarches sont engagées auprès des propriétaires des anciens locaux NETTO et ALDI
- Compteurs Linky : la pose des nouveaux compteurs devrait intervenir prochainement dans les bâtiments communaux. La mairie ne s'opposera pas à la mise en place .

DATE PREVISIONNELLE DES PROCHAINS CONSEILS

- 11 Décembre 2018
- 05 Février 2019
- 26 Mars 2019

La séance est levée à 21h00

Le secrétaire de séance,

Max BELLE,

SE SANTISCE I

Le Maire, Michel GENTIT,

